

Le Poiré-sur-Vie, le 25 juin 2025

Réf : PDC/VM/SR – N°445/2025
Service référent : Affaires générales

à l'attention de Mmes et MM.
les membres du conseil municipal

Objet : Ordre du jour du prochain conseil municipal
Séance du Mardi 1er juillet 2025

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal se réunira le **Mardi 1^{er} juillet 2025, à 19 heures, salle du conseil municipal, en mairie.**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du 20 mai 2025.
- Information sur les décisions du Maire prises du 8 mai 2025 au 20 juin 2025.

Délibérations à l'ordre du jour

- Budget Principal – Mise à jour des autorisations de programmes 2023-01 et 2023-03 et crédits de paiement
- Budget principal - Décision modificative n°2
- Budget Assainissement - Décision modificative n°1
- Bar Le Genôt - Café du Commerce - Acquisition du fonds de commerce et de la licence de débit de boisson
- Budget Commerces et Services - Décision modificative n°1
- Personnel communal :
 - ✓ Contrat d'apprentissage
 - ✓ Création de 3 postes pour accroissement temporaire d'activité à temps non complet aux services Périscolaires
 - ✓ Modification du tableau des effectifs - Avancement de grade
 - ✓ Modification du tableau des effectifs – Ouverture de poste pour le remplacement d'un agent au service Vie locale
- Attribution de salles municipales aux candidats déclarés aux élections municipales durant les périodes pré-électorale et électorale et pendant l'entre-deux-tours
- Avenant n°5 à la convention de maîtrise foncière entre l'EPF de la Vendée, la commune du Poiré-sur-Vie et la Communauté de communes Vie et Boulogne
- Résidence du Bourdaisy : Prorogation des baux emphytéotiques avec Vendée Habitat
- Piste mixte du Beignon-Basset : Acquisition de la parcelle ZD 194p appartenant à la société R.I.R, rue des Champs
- Idonnière 3 - Cession de 2 îlots d'habitats groupés pour la réalisation de logements sociaux et choix du bailleur social
- Les Genêts 2 - Versement d'une indemnité d'éviction pour un terrain exploité
- Espérance 4 - convention de servitude gaz pour les îlots E et F
- Désignation d'un membre du conseil municipal pour délivrer des autorisations d'urbanisme au Maire en exercice

Informations diverses

Informations municipales

- Informations sur l'intercommunalité
- Agenda

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

MAIRIE DU POIRÉ-SUR-VIE

4, place du Marché
CS 70 004
85170 LE POIRÉ-SUR-VIE

Tél : 02 51 31 80 14
Mail : mairie@lepoiresurvie.fr

Le Maire,
Sabine ROIRAND

